CONDITIONS GENERALES DE VENTES

Compte bancaire du camping les sables blancs :

IBAN : FR 76 1558 9297 0603 8839 7754 027 – **BIC** : CMBRFR2BXXX / CCM CONCARNEAU

Réservation & règlement

Les réservations ne sont effectives qu'à la réception de l'acompte (35% du séjour pour un mobil home ou de 60 € pour un emplacement de camping) sous les 10 jours après la mise en option d'un séjour.

Le paiement de l'acompte implique l'acceptation de nos conditions générales de ventes ci-dessous.

La réservation d'un emplacement de camping ou d'une location est faite à titre strictement personnel. Vous ne pouvez en aucun cas sous-louer ni céder votre réservation sans le consentement préalable du camping.

La réservation d'un mobil home ou d'un emplacement donne accès à la piscine, aux animations, aux équipements et aux services à l'exception de ceux indiqués en suppléments.

Les mineurs non accompagnés de leurs parents/tuteurs ne peuvent être admis.

Les taxes de séjour

La taxe de séjour s'applique à toutes les personnes de 18 ans et plus.

Les prix indiqués sur le site internet ou par le moteur de réservation en ligne sont valables pour la saison en cours. Ils correspondent à une période donnée (nuit, semaine…) et s'entendent en euros.

Le montant de la taxe de séjour est voté par le Conseil communautaire et peut être variable d'une saison à l'autre.

Réservation d'un mobil home :

- Les arrivées se font à partir de 16 h et les mobil homes seront à libérer avant 10h.

- À la réservation : 35 % d'arrhes seront à verser.

- Le solde du séjour sera à régler 30 jours avant votre arrivée.

- Une caution de 70 € vous sera demandée avant la prise de possession du mobil home. Dans le cas où vous n'aurez pas respecté les demandes ménagères exigées par le camping, à votre départ, un forfait ménage de 70 € sera retenu.

Une fiche d'inventaire vous sera remise à votre arrivée pour que vous fassiez votre état des lieux et signaliez tout problème ou manquement éventuel. L'état des lieux de sortie est effectué après votre départ par nos équipes de ménage. La caution est restituée ou annulée après votre départ.

- Possibilité de louer des draps

- Possibilité de location de kit bébé (lit parapluie, chaise haute et baignoire)

- Le camping se réserve le droit de refuser l'accès aux groupes ou aux familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'hébergement loué. Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée ou sous louée.

- Les tarifs indiqués sont susceptibles d'évolution. Le camping se réserve le droit de modifier les tarifs à tout moment. Les séjours seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au jour de la réservation de votre séjour, et ce, sous réserve des disponibilités. Il est conseillé de vérifier le tarif applicable en contactant directement le camping.

- Les offres et les promotions sont non-rétroactives et non cumulables entre elles.

Réservation d'un emplacement

- Les arrivées en emplacement se font tout au long de la semaine, à partir de 12 h. Le jour du départ, l'emplacement est à libérer avant 12 h.

- À la réservation : 60 € d'acompte seront à verser.

- Le solde de la réservation devra être réglé dès votre arrivée au camping.

- L'ensemble maximum par emplacement est d'une voiture + une caravane+ auvent + une petite tente.

- Prévoir un câble électrique d'environ 10 mètres et un adaptateur prise CEE.

- Toute modification en cours de séjour (nombre de personnes) doit être immédiatement signalée à la réception.

- Tout visiteur doit être signalé à la réception.

Conditions de paiement pour les locations de mobil home :

-Pour les réservations effectuées plus de 30 jours avant le début du séjour, un acompte de 35 % du prix du montant des prestations réservées doit être réglé dès la réservation au camping.

-Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date de début du séjour, le règlement intégral doit être effectué au moment de la réservation au camping.

-Seuls les moyens de paiement suivants sont acceptés : virement bancaire (à la seule condition que les fonds soient crédités sur le compte bancaire du camping dans les conditions prévues par les présentes conditions générales de réservation, rubrique « conditions de paiement », et que le nom de la réservation soit indiqué dans l'intitulé du virement pour pouvoir être identifié sur le compte du camping), espèces, carte bancaire, chèques vacances ANCV ou chèques vacances E-connect.

Conditions de paiement pour un emplacement de camping :

-Un acompte de 60 € est demandé pour la réservation d'un emplacement de camping. Si le montant du séjour est inférieur à cette somme, c'est le montant du séjour qui sera demandé en guise d'acompte. Le solde du séjour sera demandé à l'arrivée.

Arrivée retardée & départ anticipé :

- Tout séjour interrompu ou abrégé (arrivée tardive/départ anticipé) de votre fait ne pourra donner lieu à un remboursement.

- Quelle que soit la location choisie, nous vous accueillons à partir de 16 h. Les arrivées doivent se faire le premier jour prévu de la location, sauf accord écrit préalable avec la direction. Passé ce délai, la location sera annulée. Vous devez libérer la location le dernier jour au plus tard avant 10 h

- Le jour prévu de l'arrivée, l'emplacement est disponible à partir de 12 h Il doit être occupé avant 18h. Passé ce délai, et sans accord écrit préalable, la direction pourra disposer de l'emplacement et l'acompte restera acquis au camping. L'emplacement doit être libéré avant 12 h le jour prévu du départ.

Annulation et modification

Des modifications concernant votre réservation ne peuvent être effectuées sans accord écrit préalable du camping, des frais pourront être retenus.

Toute annulation de réservation doit être effectuée par écrit (lettre recommandée avec accusé de réception – ou email).

En cas d'annulation, il vous sera retenu ou vous resterez à devoir :

-50 % de l'acompte pour les annulations reçues plus de 30 jours avant l'arrivée.

-L'intégralité de l'acompte pour les annulations reçues moins de 31 jours avant la date d'arrivée.

En cas d'annulation par le camping, sauf en cas de force majeure, le séjour sera totalement remboursé. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

ASSURANCE ANNULATION ET INTERRUPTION

Nous vous recommandons fortement de souscrire l'assurance pour bénéficier du remboursement des frais de séjours (selon les Conditions Générales de l'assurance).

- En cas d'annulation ou d'interruption de séjour, la responsabilité du camping ne saurait être engagée. De ce fait cela ne donnera lieu à aucun remboursement de la part du camping.

- La prime d'assurance doit être payée intégralement à la réservation du séjour et est non remboursable.

- L'assurance annulation et interruption rembourse l'intégralité des sommes versées avant l'arrivée du séjour et le montant du séjour non utilisé au prorata temporis en cas de retour prématuré (hors trais de dossier et taxe de séjour) sous réserves des conditions d'annulation.

-En cas de sinistre, vous devez aviser la compagnie sous 5 jours.

- Les Conditions Générales d'annulation complètes sont disponibles sur simple demande ou consultables en ligne sur http://campez-couvert.com

MÉDIATION DES LITIGES DE LA CONSOMMATION

Conformément aux dispositions de l'article L612-1 du Code de la consommation concernant « le processus de médiation des litiges de la consommation y, le client a le droit de recourir gratuitement au service de médiation proposé parle Camping Les sables Blancs- Le médiateur „ droit de la consommation „ ainsi proposé est MEDICYS. Ce dispositif de médiation peut être joint par :

- voie électronique - http.//www.medicysfr

- ou par voie postale MEDICYS- Centre de médiation et règlement amiable des huissiers de justice-73 Boulevard de Clichy, 75069-Paris

Conformément à l'article L.121-20-4 les ventes ne sont pas soumises à un délai de rétractation

EXTRAIT DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

- Les animaux domestiques sont acceptés sur le camping aux conditions suivantes :

- qu'ils ne restent jamais seuls dans les hébergements, caravanes, véhicules, emplacements.

- qu'ils soient obligatoirement tenus en laisse.

- qu'ils soient à jour au niveau des vaccinations (carnet à présenter à l'accueil)

- l'accès aux sanitaires et à la piscine leur est interdit.

- Les visiteurs sont autorisés sous la responsabilité de leurs hôtes, après avoir signalé leur présence à l'accueil et avoir acquitté, si nécessaire la redevance prévue.

- Dans tous les cas les véhicules des visiteurs devront stationner à l'extérieur du camping.

- L'accès à la piscine est strictement interdit à toute personne n'étant pas inscrite comme résidant du camping et ayant payé son séjour.

- Aucun mineur non accompagné de ses parents ou de ses tuteurs légaux ne sera accepté sur le camping.

DROIT À L'IMAGE

Vous autorisez expressément et sans contrepartie le Camping Les Sables Blancs à utiliser sur tout support les photos de vous ou de vos enfants qui pourraient être prises au cours de votre séjour pour les besoins publicitaires du camping.